

## Déchèteries : passage à l'heure d'hiver

A compter du lundi 31 octobre, les déchèteries de Combourg, Montreuil sur Ille, Romillé et Tinténiac passent à l'heure d'hiver : **fermeture des déchèteries à 17h !**

Déchèteries	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
<b>Combourg</b>	9h / 12h 14h / 17h	14h / 17h	14h / 17h	14h / 17h	9h / 12h 14h / 17h	9h / 12h 14h / 17h
<b>Montreuil sur Ille</b>	14h / 17h	Fermé	14h / 17h	Fermé	14h / 17h	9h / 12h 14h / 17h
<b>Romillé</b>	14h / 17h	14h / 17h	9h / 12h 14h / 17h	Fermé	14h / 17h	9h / 12h 14h / 17h
<b>Tinténiac</b>	14h / 17h	14h / 17h	14h / 17h	14h / 17h	9h / 12h 14h / 17h	9h / 12h 14h / 17h

## Besoin de vous débarrasser d'un appareil électrique ?

Qu'ils fonctionnent ou pas, vous pouvez déposer vos appareils électriques en déchèteries dans les espaces dédiés aux DEEE (Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques).

### LE DEVENIR DE VOTRE OBJET :

#### S'IL FONCTIONNE

il sera collecté par Emmaüs ou Envie. Il sera ensuite remis en état si possible et sera revendu à un prix réduit dans des réseaux solidaires.

#### S'IL NE FONCTIONNE PAS

Il sera dépollué et recyclé en matières premières secondaires. Les matières recyclées permettent de fabriquer de nouveaux produits.



### TYPES D'APPAREILS QUE VOUS POUVEZ DÉPOSER EN DÉCHÈTERIE

